

## La Wallonie à Vélo / RaVel Ligne 5 de Dinant à l'île de Godinne

### **Informations générales :**

#### **Circuit audité :**

RaVel de Meuse Ligne 5

Départ : au pied de la Maison du Tourisme de Dinant (Avenue Calonel Cadoux, 3 à 5500 Dinant)

Arrivée : zone dégagée en face de l'île de Godinne (Chaussée de Dinant 129, 5170 Profondeville)

#### **Auditeur agréé :**

Plain-Pied : Joël NICOLAÏ et Céline FALIER

Téléphone : +32(0)81390636

E-mail : [contact@plain-pied.com](mailto:contact@plain-pied.com) et [celine.falier@plain-pied.com](mailto:celine.falier@plain-pied.com)

Date de l'audit : 13 novembre 2020

Date du comité d'attribution : 27 novembre 2020

#### **Présentation du site :**

Parcours aller-retour de 13 Km x 2 de Dinant à l'île de Godinne (zone dégagée en face de l'île de Godinne) :

- Parcours principalement composé de revêtements de sol stables (macadam, pavés plats, concassé damé) avec deux portions de pavés non plats mais praticables (311 m et 200 m de long)
- Largeur +/- constante de 2,5 m, sauf un passage ponctuel le long de la voirie de 90 cm de large (possibilité d'empiéter sur la voirie, pas de barrière présente)
- Pente moyenne de 2 % mais ATTENTION : une pente allant jusqu'à 12% est présente sur 20 m juste avant d'arriver à Anhée
- Parcours sécurisé quasi en permanence en site propre

## Analyse du circuit vélo Dinant – Ile de Godinne

### STATIONNEMENT

A Dinant, deux emplacements de parking PMR conformes sont présents au pied du pont Charles de Gaulle (du côté de la gare de Dinant). 5 autres emplacements de parking classiques sont également disponibles à cet endroit. La rue est peu fréquentée par les voitures.

Le revêtement de sol est en macadam et les emplacements sont uniquement identifiés au sol. Il n’y a pas de panneau vertical. Le sol est asphalté et plan.



A l’intérieur de la Maison du Tourisme, qui se trouve à proximité directe des parkings PMR, se trouvent 2 toilettes classiques (non PMR), qui sont accessibles au public pendant les heures d’ouvertures de la Maison du Tourisme.

### ENTREE SUR LE CIRCUIT

La liaison entre le parking et le circuit permet une circulation sans mise pied à terre (via la route ou le trottoir). Il n’y a pas de « porte d’entrée » au circuit. Il commence en voirie via une piste cyclable dessinée au sol, puis continue sur le chemin de halage le long de la Meuse. Il n’y a donc pas de barrière qui délimite l’entrée sur le circuit.





## SIGNALETIQUE

La signalétique est bien présente à l'entrée du circuit, mais également tout le long du circuit. Il est très facile de se repérer à chaque endroit (départ, arrivée, carrefour...). Le parcours est simple à comprendre. La signalétique est judicieusement positionnée.



## CIRCULATION SUR LE CIRCUIT

La circulation est assez fluide tout le long du circuit car on ne rencontre aucune barrière et aucune traversée. La circulation se fait quasi en permanence en site propre et emprunter le halage sur presque tout le long.

Le circuit est régulièrement équipé de bancs, tables, et de zones de repos.





Le circuit n'est cependant pas équipé de borne de recharge pour les vélos électriques, ni de borne de réparation.

Les revêtements de sol sont la plupart du temps plans et stables (macadam, pavés plats, concassé damé). Mais il y a deux portions de pavés non plats, mais praticables qui font 311 m et 200 m de long.



La portion de 311 m



La portion de 200 m

Il y également un passage ponctuel plus étroit le long de la voirie. Sa largeur est de 90 cm si on prend en compte la limite dessinée par la ligne blanche du bord de la voirie. Mais aucune barrière n'empêche le débordement sur la voirie, si nécessaire. Ce passage est également bien signalé en amont.



Panneau signalant le passage étroit en bord de voirie



Zone précédant le passage étroit



Le passage étroit (90 cm jusqu'à la ligne blanche)

Dans le sens Dinant – Ile de Godinne, plusieurs rampes d'accès à l'eau ne sont pas bien signalées et pas toujours visibles d'avance. Il faut d'ailleurs « contourner » un peu ces rampes pour suivre le circuit.





Enfin, sur le circuit, il y a beaucoup de portions qui sont bien sécurisées par rapport à l'eau (halage à bonne distance ou présence d'une barrière).



Mais on rencontre aussi une portion où le halage est plus proche de l'eau et non sécurisé par une barrière.



## ARRIVEE DU CIRCUIT

L'arrivée se fait sur une grande zone dégagée en dalles béton. Anciennement, une entreprise de matériaux de construction était présente sur cette zone. L'endroit est très large, stable et se trouve à hauteur de l'île de Godinne. Il est donc très facile d'y faire demi-tour.

Il est également possible d'y accéder en voiture depuis la voirie, mais il ne s'agit pas d'un point de départ ni d'une zone aménagée pour se parquer et y rester.



## SERVICES ANNEXES

Il n'y a pas de toilette PMR sur le circuit qui nous concerne.

Cependant, une toilette PMR est présente à l'intérieur de la gare de Dinant. Elle est accessible grâce au cheminement alternatif (bien indiqué) pour les personnes en chaise roulante. Il faut accéder à la gare par l'arrière (via le quai) et rentrer dans la gare en empruntant ensuite une plateforme élévatrice.

La toilette PMR n'a pas pu être auditée à cause de la situation sanitaire. En effet, les toilettes publiques sont actuellement fermées.



